

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DU MORBIHAN

Séance du jeudi 23 avril 2026

COMMUNE DE  
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise GRIGNAC.

Date de convocation du Conseil Municipal le 10 avril 2026.

### Nombre de Conseillers

En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 15

**Présent(e)s** : Françoise GRIGNAC, Lionel DE BOUVIER, Claudia GUILLEMOT, Yves THETIOT, Patrick GUIMARD, Anita CHEVAL, Gildas ORHAN, Laura DANILLO, Michaël GEORGES, Jacky PAITIER, Valérie CHAILLOU, Yannick CHESNAIS, Marie-Pierre CLAINCHARD

**Absent(e)s, excusé(e)s** : Lénéïk LE FLOHIC, Véronique LHOMME

**Pouvoirs** : Lénéïk LE FLOHIC pouvoir donné à Lionel de BOUVIER, Véronique LHOMME pouvoir donné à Françoise GRIGNAC

**Secrétaire de séance** : Michaël GEORGES a été élu secrétaire de séance.

### 2026-04-23-03 Vote des budgets primitifs principal et annexes.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 57 Abrégé applicable au budget principal,

M le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le Budget Primitif principal de la Commune pour l'année 2026 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	797 441.08 €	797 441.08 €
Section d'investissement	943 079.92 €	977 218.89 €
TOTAL	1 740 521.00 €	1 774 659.97 €

Il est également proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver :

- L'équilibre du budget Primitif « Commerce » pour l'année 2026 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	30 324.00 €	30 324.00 €
Section d'investissement	94 297.79 €	94 297.79 €
TOTAL	124 621.79 €	124 621.79 €

- L'équilibre du budget Primitif « Bande Jouniaux » pour l'année 2026 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	66 419.51 €	66 419.51 €
Section d'investissement	66 315.00 €	66 315.00 €
TOTAL	132 734.51 €	132 734.51 €

- L'équilibre du budget Primitif « Clos Mahé » pour l'année 2026 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	75 977.43 €	75 977.43 €
Section d'investissement	75 971.92 €	75 971.92 €
TOTAL	151 949.35 €	151 949.35 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les budgets primitifs tels que présentés.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,  
Pour extrait conforme,

Madame La Maire,  
Françoise GRIGNAC

Le secrétaire de séance,  
Michaël GEORGES

